

La prison pour huit accusés dans l'effondrement d'un immeuble au Maroc

27/05/2008

Les huit accusés étaient poursuivis notamment pour homicide involontaire et non respect de la loi en vigueur en matière de construction, après l'effondrement, le 16 janvier dernier, d'un immeuble en construction, qui avait fait 18 morts et 25 blessés parmi les ouvriers.

Le drame, qui s'est déroulé à Kénitra (nord de Rabat) est plus meurtrier en son genre au Maroc au cours des dernières années.

Le promoteur du projet a écopé de trois ans de prison ferme alors que les sept autres accusés se sont vus infliger des peines allant de deux ans à un an.

La hauteur non réglementaire du rez-de-chaussée serait la cause principale de ce drame, indiquent les experts.

Source: APA News

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=2466>